

MARTIGNAT

Bulletin d'information de l'équipe municipale

Info

75

Janvier 2020

Sommaire

- Vœux du maire
- Visite maison d'accueil
- Le saviez-vous ?
- Images de fin 2019

- Agenda et infos pratiques
- Calendrier des manifestations 2020

Excellente année 2020

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année à cette période, je m'adresse à vous pour vous présenter en mon nom mais aussi au nom de tout le conseil municipal des vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Nous avons aussi une pensée pour tous ceux qui souffrent et qui sont dans la difficulté.

Cette dernière année a été quelque peu compliquée avec des médiations et la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUI-H) avec les services de Haut-Bugey Agglomération (HBA) après 3 années d'instruction.



Plus favorablement, les travaux de rénovation se sont bien passés, au bilan depuis 2014 :

- Le cimetière,
- La rue du Crêt Béni,
- Les améliorations du plateau sportif,
- La réfection totale de la rue de la Bierle,
- La rénovation de la rue de la Lésine. Ce dernier chantier est en voie d'être terminé. Il fut très compliqué compte tenu de sa configuration et a entraîné beaucoup de gêne aux habitants de cette rue. Les responsables des travaux Jean-Claude COTTIN et Patrick BERSET ont eu à intervenir à de nombreuses reprises pour solutionner l'organisation et la réalisation de quelques points difficiles.
- La rénovation intérieure de la mairie et la mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite.
- La démolition de deux maisons pour permettre la construction d'une maison d'accueil afin de recevoir la garderie et le centre de loisirs des enfants.

Cette année aussi quatre tableaux numériques ont été installés à l'école primaire, un investissement conséquent pour nos enfants.

Nous nous sommes impliqués dans le suivi de la pose de la nouvelle conduite d'eau qui va servir à assurer la pérennité de l'approvisionnement aux habitants de MONTREAL LA CLUSE et sur laquelle MARTIGNAT sera raccordé pour une meilleure qualité de service.

L'installation de la fibre optique s'est terminée tout récemment, ponctuée par une réunion publique le 18 novembre. Un tel équipement est une chance pour une commune de 1 720 habitants.

Un souci majeur cette année, concerne la forêt. La sécheresse persistante depuis plusieurs années et les parasites associés imposent une surexploitation de toutes les forêts de la région et un rendement au plus bas ce qui nous a amené à annuler les ventes en 2019.

J'associe tout le conseil à l'ensemble du travail réalisé et l'expérience de certains m'a bien aidé. Cette mandature à la tête de la commune avec un investissement total et un réel apprentissage de la gestion communale, je l'ai assumé avec réel plaisir et fierté, fort du soutien de tout le conseil municipal.

Les finances sont saines et nous n'avons pas eu recours à l'emprunt pour tous les travaux engagés.

Je ne sollicite pas de nouveau mandat et je remercie toutes les personnes qui m'ont soutenu au cours de ces six années. Les urnes désigneront une nouvelle équipe en mars prochain. Je lui apporte tout mon soutien.

Bonne année à toutes et tous.

Yves LOCATELLI

Visite de la maison d'accueil et de loisirs



Grands espaces de rangement

Les travaux de la maison d'accueil et de loisirs sont pratiquement terminés. Le mobilier sera en place courant janvier. L'ouverture officielle est annoncée pour les vacances scolaires de février 2020. Nous disposerons alors d'une superbe maison pour l'accueil d'une quarantaine d'enfants du village. Ces quelques photos vous en permettent la visite ...



La salle principale multi-activités



Vestiaires pour toutes les tailles



Une superbe maison pour les enfants du village



Et après les activités, on se lave les mains



Espace activité cuisine pour nos futurs chefs



L'espace créatif

LE SAVIEZ-VOUS ?

Affouage 2019 suite



Cette année, 24 foyers vont bénéficier de l'affouage (coupes de bois sur les biens communaux proposées aux habitants). L'attribution des lots prévue en décembre 2019 a pris un peu de retard, elle se fera courant janvier. Les bois sont coupés et sont en cours de cubage.

En 2017, seulement 12 foyers en avaient profité, au vu des difficultés et des risques que représentait ce travail auparavant. La prochaine attribution est programmée à l'automne 2021, certainement avec la même nouvelle formule.

Quelques images de cette fin d'année



11 novembre à Martignat- Groissiat avec, entres autres, la chorale des enfants de l'école et le conseil municipal des enfants



Repas des aînés le 23 novembre dans une chaude ambiance...



Illuminations le 13 décembre et Noël à l'école



Vendredi 24 Janvier à 19 h

Vœux du maire et soirée récompenses

Monsieur le Maire vous convie à la cérémonie des vœux le vendredi 24 janvier à partir de 19h00 à la salle des fêtes.

L'intervention des élus sera suivie par la cérémonie des récompenses pour nos bacheliers, sportifs et musiciens primés en 2019

Le traditionnel vin d'honneur accompagné de la galette des rois clôturera cet événement.

Nous comptons sur votre présence.



Vendredi 17 janvier à 19 h

Spectacle des enfants, organisé par l'**ASCOR** au complexe sportif du Lange.

Samedi 15 février à 20 h

Soirée théâtre à la salle des fêtes, mise en scène par la troupe **Les Chats**.

Samedi 7 mars, en matinée

Vente de quiches et pizzas par l'**amicale des Chasseurs**, salle des fêtes.

Informations Pratiques

Démarches pour inscrire votre enfant à l'école

Pour les enfants nés en 2017 ou les nouveaux arrivants sur la commune.

L'inscription de l'enfant pour l'école maternelle se fait tout d'abord à la mairie et ensuite à l'école.

1^{ère} étape : Inscription en mairie

Les inscriptions en mairie débutent au mois de janvier. Vous aurez besoin :

- de votre livret de famille, de votre carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document prouvant son identité et sa filiation,
- d'un justificatif récent de domicile.
- d'un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.

Une fois l'inscription réalisée, la mairie vous délivrera un certificat d'inscription.

2^{ème} étape : Admission à l'école

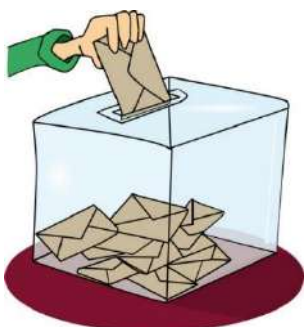
Pour inscrire définitivement votre enfant, vous devez ensuite prendre rendez-vous à l'école par e-mail ce.0011027L@ac-lyon.fr ou par téléphone 04 74 81 12 62 (entre 13h40 et 14h40). La directrice de l'école effectuera cette admission à l'école, sur présentation :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie,
- d'un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.

Si l'enfant ne change pas d'école durant sa maternelle, vous n'aurez pas à renouveler son inscription chaque année.



Bientôt les élections municipales, je m'inscris sur les listes électorales !



Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite qui est toujours le 6^{ème} vendredi précédent le 1er tour de scrutin.

Pour les **élections municipales des 15 et 22 Mars**, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le **vendredi 7 Février 2020**. Dans certaines situations (déménagement, acquisition de la nationalité,...), ce délai est allongé jusqu'au 10^{ème} jour précédent le 1er tour de scrutin.

L'inscription se fait en mairie à l'aide du formulaire spécifique. Pour cette demande, pensez à vous munir :

- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile sur la commune,
- d'un justificatif d'identité, carte d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans.

La démarche est également possible par internet : <https://www.service-public.fr>

Alors, pour pouvoir faire votre choix et votre devoir citoyen, pensez à vous inscrire.

Encombrants



- Prochain ramassage, le mercredi 4 mars 2020.
- Tous les jours (sauf fériés) à la déchetterie communautaire de VEYZIAT. Tél. : 04-74-77-31-09

Stationnement l'hiver



En cas de fortes chutes de neige, il est très difficile au conducteur de chasse-neige de discerner les voitures en stationnement, plus encore dans des zones inadaptées. Pour éviter tout incident, veillez à bien stationner votre véhicule.

Ramassage des ordures ménagères



Chaque lundi et jeudi sauf jours fériés

Sortir vos bacs la veille au soir.

Compteurs d'eau en hiver



L'effet du gel sur vos canalisations peut entraîner des coupures d'eau, des fuites, voire des dégâts matériels. **C'est à vous d'assurer la protection de votre compteur.**

5 sites de tri sélectif



- Rue des Peupliers.
- ZA des Lavours
- Evron
- Vers le cimetière
- Rue du Chemin de fer

Déneigement des trottoirs



En cas de chute de neige ou de verglas devant votre habitation, vous avez l'obligation de :

- Enlever la neige du trottoir
- Saler pour éviter les sols glissants
- Faire tomber les glaçons du toit

Martignat, village branché au très haut débit

Le 18 novembre, nous étions très nombreux à la réunion d'information organisée par le Syndicat Intercommunal d'Energie et d'Électricité de l'Ain (SleA). Ce syndicat a été initialement créé en 1950 pour assurer la distribution de l'électricité jusque dans les zones les plus reculées du département. Financé par une infime contribution sur chaque kilowattheure consommé, il a permis au fil du temps, pour les 393 communes de l'Ain, l'électrification généralisée, l'éclairage public, les lignes électriques enterrées, le cadastre informatisé et pour terminer le déploiement de la fibre optique.

Grace au dynamisme du SleA, l'Ain est un des trois départements français les plus avancés dans l'accès au haut débit, à l'exclusion des grandes et moyennes agglomérations.

Autre avantage, le SleA est propriétaire du réseau fibre installé ce qui permet à chacun le libre choix du fournisseur d'accès. **Li@in** est le nom donné à ce réseau.

A Martignat, 758 logements et sites professionnels sont éligibles au très haut débit et le taux de couverture est de 85%.

A cette adresse internet www.reso-liain.fr, vous pouvez tester l'éligibilité, prendre connaissance de l'avancement du déploiement, accéder aux informations relatives aux opérateurs partenaires.

Vous aussi, accédez au très haut débit !



Joyeuses Fêtes